

haute-vienne.fr

Valorisation du bénévolat en Haute-Vienne

Edition 2024 - 2025





Le mot du Président

Le Conseil départemental reconduira en 2025 son dispositif « Valorisation du bénévolat en Haute-Vienne ». Cette nouvelle édition lui permettra de distinguer à nouveau des bénévoles associatifs jouant, par leur action quotidienne, un rôle incontournable dans le maintien du lien social sur nos territoires. Des hommes et des femmes investis, aux parcours exemplaires, seront ainsi reconnus et remerciés.

Cette distinction concerne l'ensemble des associations œuvrant dans les domaines sportif, culturel et social, et les jeunes dirigeants bénévoles (moins de 30 ans) dans les associations sportives. 14 bénévoles sont ainsi récompensés au total.

Dans une situation économique très difficile, marquée par les difficultés que rencontrent au quotidien un nombre grandissant de Français, le rôle des bénévoles est plus que jamais nécessaire pour permettre aux associations d'apporter l'entraide et la solidarité indispensables au plus près de tous les Haut-Viennois. Même si le Département est confronté lui aussi à des difficultés financières grandissantes, je réitère avec mes collègues notre volonté de poursuivre tant que cela nous sera possible le soutien apporté au secteur associatif et à ses bénévoles.

En saluant de nouveau votre appui et votre engagement, c'est avec grand plaisir que je vous adresse le dossier de candidature pour la nouvelle édition de la valorisation du bénévolat en Haute-Vienne.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Leblais', is positioned above the printed name.

Jean-Claude Leblais,

Président du Conseil départemental
de la Haute-Vienne

VALORISATION DU BENEVOLAT EN HAUTE-VIENNE

----- DOSSIER DE CANDIDATURE

L'ASSOCIATION

Nom :

Adresse :

Objet et activité habituelle :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nombre d'adhérents: Nombre de bénévoles : Nombre de salariés :

(Pour les clubs sportifs : Nombre de licenciés:..... Nombre de jeunes < à 18 ans :))

Nom et prénom du Président :

☎ Tél. : Portable :

☒ Courriel :

LE BÉNÉVOLE

Son identité et ses coordonnées

Nom :

☒ Courriel :

Prénom :

☎ Tél. :

Date de naissance :

Adresse postale :

Profession :

.....

Son intervention dans l'association

Domaine culturel

Domaine social

Domaine sportif

1 - Comment la personne a-t-elle été amenée à faire du bénévolat dans l'association ? Ancienneté de son investissement bénévole et évolution, le cas échéant, de son implication (prise de responsabilité...) ou toute explication supplémentaire que vous jugeriez utile : ⁽¹⁾

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2 - Assure t-il : un engagement régulier ? Nombre d'heures estimé par semaine :

un engagement ponctuel ? Précisez :

.....

(1) Possibilité de rajouter des éléments sur feuille séparée si nécessaire.

-3 - Décrivez en quelques lignes la ou les actions et l'implication du bénévole au sein de l'association : (1)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

☛ Précisez le(s) public(s) concerné(s) :

- Jeunes :
- Adultes :
- Familles :
- Personnes âgées :
- Personnes en situation de handicap :
- Personnes isolées :
- Personnes en difficulté :

☛ Intérêt de l'action et retombées obtenues au regard des préoccupations liées à l'éducation, à la lutte contre l'exclusion, la promotion de la santé et de la prévention des maladies, à l'intégration,....

.....
.....
.....
.....
.....

4 - Le bénévole perçoit-il des dédommagements ou défraiements ? Non Oui

Si oui, nature et montant :

5 - Le bénévole a-t-il reçu d'autres distinctions (ex. médaille Jeunesse et sports, autres) ?

.....

Avis du Président de l'association d'appartenance qui présente la demande :

Date :

Signature du Président

Pour les domaines culturel et social :

Dossier à retourner, complété, **au plus tard le 31 janvier 2025** à

M. le Président du Conseil départemental
Pôle éducation, culture et vie associative
Direction collèges, jeunesse et sport
11, rue François Chénieux - CS 83112
87031 LIMOGES CEDEX 1

Contacts :

Aurélie MURAT, mission culture - 05 44 00 10 23
Laure SAUTOUR-GUERIN, mission jeunesse - vie associative
05 44 00 10 26

Pour le domaine sportif, voir annexe au dossier de candidature



ANNEXE AU DOSSIER DE CANDIDATURE
« VALORISATION DU BENEVOLAT EN HAUTE-VIENNE »

DOMAINE SPORTIF

Avis motivé du Comité départemental

Date :

Nom, prénom du Président (ou de son représentant) :

Signature

Calendrier

- Les dossiers de candidature émanant des Présidents de clubs devront être déposés ou adressés au Comité départemental de la discipline concernée (pour avis motivé et signature du Président) **au plus tard le 16 janvier 2025** ;
- Toutes les candidatures proposées par les clubs **et comportant l'avis des comités**, devront être retournées au Département **au plus tard le 31 janvier 2025** à l'adresse ci-dessous :

Conseil départemental de la Haute-Vienne
Pôle éducation, culture et vie associative
Direction collèges, jeunesse et sport
11, rue François Chénieux - CS 83112
87031 LIMOGES CEDEX

Contact : Jacques AUDRERIE – mission sport - ☎ 05 44 00 13 79